



Découverte du territoire

Traversé par une draille de transhumance, le village de l'Espérou est situé en limite communale de Dourbies et Valleraugue. Comme beaucoup de villages gardois, deux lieux de cultes, l'un catholique, l'autre protestant, se font face. Les alentours du village bénéficient d'un espace varié propice aux activités de pleine nature.

Le Pôle Nature - 4 saisons



Le Pôle nature du massif de l'Aigoual propose un espace propice aux activités de pleine nature en toutes saisons, au cœur du Parc national des Cévennes et dominé par le sommet mythique du Mont Aigoual (1567m). Des grands causses aux monts et vallées cévenoles, la diversité des paysages et la richesse de sa faune et flore témoignent de l'équilibre entre activités humaines et milieux préservés.

À pied, à cheval, à VTT, en courant ou en raquette, un réseau de plusieurs centaines de kilomètres de sentiers et chemins, aménagés et balisés, est à la disposition des pratiquants. Le Pôle nature propose d'autres boucles VTT, trail, raquette et sentiers d'interprétation. Renseignements dans les offices de tourisme.

Hébergement et restauration

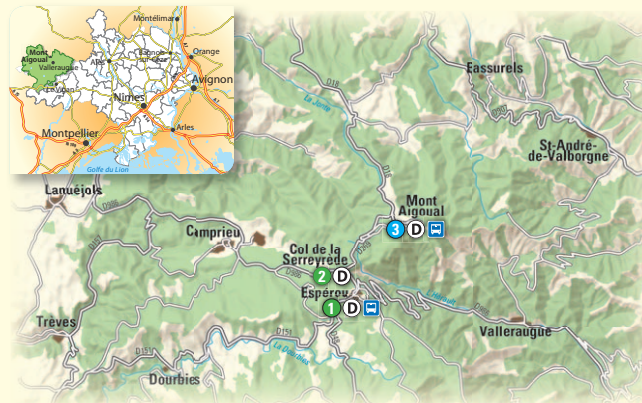
Le territoire offre de nombreuses possibilités d'hébergements et de lieux où se restaurer : gîtes et meublés, chambres d'hôtes, hôtels, résidences de tourisme, campings et centres de vacances, ainsi que des snacks et restaurants sont présents sur le massif.

Contactez l'Office de Tourisme pour plus d'informations.

www.causses-aigoual-cevennes.org / 04 67 82 64 67 / 04 67 64 82 15

Comment venir

Edgard Le réseau départemental Edgard mis en place par le Département du Gard permet à chacun de se déplacer facilement dans le département en privilégiant les transports en commun pour 1.50 € maximum le trajet. Alors, n'hésitez pas à emprunter les lignes régulières D40, D42 et CCC8. Les arrêts de car situés à proximité des sentiers sont mentionnés sur la carte. Pour tout savoir contacter le 0810 33 42 73 ou rendez-vous sur le site internet : www.edgard-transport.fr



REMERCIEMENTS

Aux associations et institutions locales pour leur participation active.

INFORMATIONS PRATIQUES

Office de Tourisme Mont Aigoual Causses Cévennes
Maison de l'Aigoual - Parc National des Cévennes

Col de la Serreyrède

tél. 04 67 82 64 67

Maison de Pays - Valleraugue

tél. 04 67 64 82 15

www.causses-aigoual-cevennes.org

www.cevennes-parcnational.fr

Agence de Développement et de Réservation Touristiques du Gard

tél. 04 66 36 96 30

www.tourismegard.com

Appel d'Urgence Européen



Météo France

tél. 08 99 71 02 30 (1,35€ appel + 0,34€ min)

POUR COMPLÉTER VOS BALADES GARDOISES

Le topo-guide **Le Gard à pied**, les carto-guides de la collection **Espaces Naturels Gardois**, les topo-guides de la collection **Autour du Parc National des Cévennes** sont disponibles dans les offices de tourisme. Les cartes IGN **Top25 - 2641ET, 26410T, 2740ET et 2741ET** sont disponibles dans le commerce.



Faites-nous part de vos remarques sur ce document :
défauts de balisage ou autres.

Préparer votre prochaine escapade dans le Gard
www.tourismegard.com - onglet « Bouger »



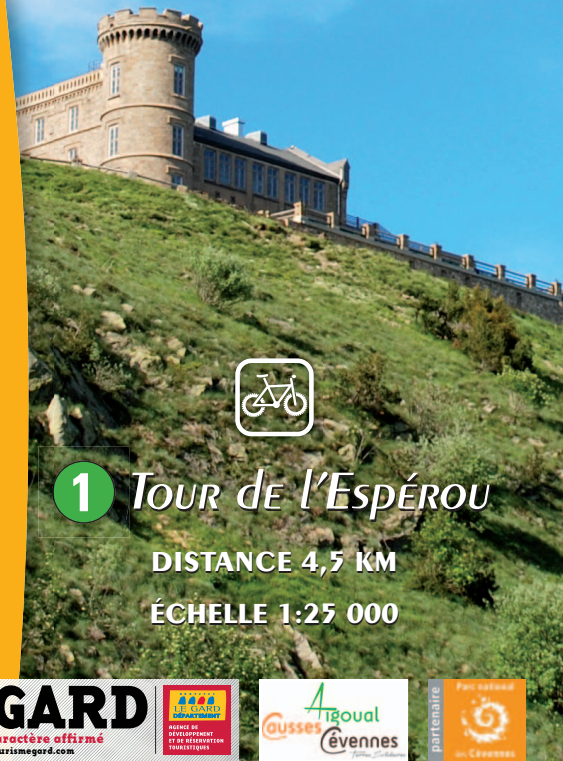
Conception et réalisation : MOGOMA / Coordination : Communauté de communes Causses Aigoual Cévennes / Crédits Photos : ADRT30, OT Mont Aigoual Causses Cévennes ; CC Causses Aigoual Cévennes

RANNO FICHE VTT
Espaces Naturels Gardois



MASSIF DE L'AIGOUAL EN CÉVENNES

PÔLE NATURE 4 SAISONS



1 TOUR DE L'ESPÉROU

DISTANCE 4,5 KM

ÉCHELLE 1:25 000



Tour de l'Espérou

Itinéraire de découverte VTT, entre chemin et sentier autour du bois et du village de l'Espérou.

- NUMÉRO : 1
- NIVEAU : facile
- DISTANCE : 4,5 km
- DÉNIVELÉ + : 66 m
- DURÉE : 0 h 35
- DÉNIVELÉ - : 6 m

Départ de L'ESPÉROU, à proximité de la halle, suivre la direction LES DOUZES via La Halle. De là suivre L'ESPÉROU en passant par La Bascule, Le Château puis L'Espérou-Carrefour. Retour au parking par la direction L'ESPÉROU-LA HALLE.

À VOIR

- ▶ La fête de la transhumance, chaque année, pendant 2 jours en juin pour découvrir cette tradition millénaire de montée des troupeaux en estives.
- ▶ L'Église Notre Dame du Bonheur du XIXe siècle.
- ▶ Le Temple du début du XXe siècle.
- ▶ La fête votive, couplée avec la fête du bois et de la forêt tous les 2 ans.

À SAVOIR

▶ La transhumance

Sur les quelques 10 000 brebis qui estivent encore sur l'ensemble du massif de l'Aigoual, la moitié environ traverse L'Espérou à la mi-juin. Provenant des basses plaines et vallées, elles transhumant encore à pied, parées de pompons et de colliers. Le retour vers la mi-septembre se fait plus discret. Au-delà de l'aspect culturel, la poursuite de ce déplacement millénaire permet de maintenir les milieux non forestiers et ainsi conserver la diversité des paysages et la vie sauvage de ces plateaux.

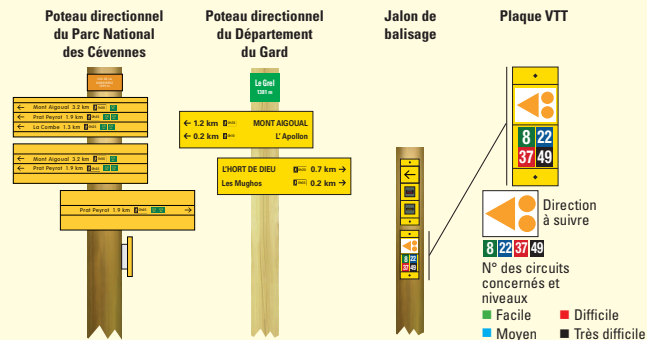
(source : Office de Tourisme Mont Aigoual Causses Cévennes)

▶ Causses & Cévennes : Patrimoine mondial de l'humanité

Vaste territoire de 3 000 km², les Causses et les Cévennes partent du sud du Massif Central et s'ouvrent sur la Méditerranée. Depuis 2011, c'est le plus grand paysage culturel classé par l'Unesco en Europe, typique de l'agropastoralisme méditerranéen.



Espace VTT - Signalétique et balisage



Conseils aux usagers

- Prévoyez une tenue et des chaussures adaptées, ainsi que des vêtements chauds.
- Avant de vous engager sur un circuit, vérifiez s'il est adapté à votre activité et à votre niveau.
- Le port du casque est obligatoire pour les vététistes et équipements de protections conseillés. Vérifiez que votre matériel est en bon état.
- Respecter les autres usagers, contrôler votre vitesse et trajectoire.
- De préférence, ne partez pas seul.
- En hiver, les vents violents peuvent créer des congères. Restez vigilants.
- Surveillez la météo : les violents orages et les crues soudaines peuvent être dangereux.
- La chasse est une activité traditionnelle de nos villages. Les battues en cours sont signalées par des panneaux. Pour votre sécurité, ne vous aventurez pas sur les sites de chasse.
- Respectez les propriétés, les troupeaux et les usagers de ce territoire.
- Veillez à ramporter vos déchets.

Règlementation Parc national

• Le Parc national des Cévennes est un territoire d'accès libre et ouvert à tous ; c'est aussi un territoire exceptionnel et, de ce fait, protégé par une réglementation spécifique qui s'applique dans le cœur du Parc. Voir panneaux Info Parc, et sur le site www.cevennes-parcnational.fr

- sont réglementés :
- sont limités :
- sont strictement interdits :